



MUSÉE DE LA
RÉSISTANCE ET DE LA
DÉPORTATION DE L'
AIN

La rafle

du 14 décembre 1943

Parcours de vie

DOSSIER DE PRESSE



Exposition

29 JUIN 2023
FÉVRIER 2024

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE L'AIN
3 montée de l'Abbaye - 01130 Nantua

 musée de France



patrimoines.ain.fr

AIN⁰¹
le Département

SOMMAIRE

- **LA RAFLE DU 14 DECEMBRE 1943 À NANTUA** P. 3
- **L'EXPOSITION** P. 3
- **L'ACTION PÉDAGOGIQUE « COMMÉMORATIONS 2023 DE LA RAFLE DU 14 DECEMBRE 1943 »** P. 4
- **LES COLLECTIONS** P. 5
- **PROGRAMMATION AUTOUR DE L'EXPOSITION** P. 6
- **CRÉDITS D'EXPOSITION** P. 7
- **INFORMATIONS PRATIQUES** P. 8

CONTACTS - DÉPARTEMENT DE L'AIN



MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE L'AIN

Leslie BERNOLIN
Chargée d'accueil, d'animation,
référente pour la communication
leslie.bernolin@ain.fr

Séverine CHAMPONNOIS
Médiatrice culturelle
severine.champonnois@ain.fr

Denis COLLET
Chargé d'accueil, régisseur boutique
denis.collet@ain.fr

Nathalie LE BAUT
Chargée de médiation et de valorisation des collections
nathalie.lebaut@ain.fr

3 montée de l'Abbaye – 01130 NANTUA
tél. 04 74 75 07 50
musee.resistance@ain.fr



DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES SITES CULTURELS

Marina-Pia VITALI
Directrice du patrimoine et des sites culturels

Jasmine COVELLI
Adjointe à la directrice
Responsable du service scientifique



PRESSE

Céline MOYNE-BRESSAND
Attachée de presse
tél. 04 74 32 33 44
celine.moyne-bressand@ain.fr

Direction du patrimoine et des sites culturels
Agathe GAUBERT
tél. 04 74 32 10 73
agathe.gaubert@ain.fr

LA RAFLE DU 14 DECEMBRE 1943 À NANTUA

Le 14 décembre 1943, au petit matin, un train en provenance de Bellegarde entre en gare à Nantua. Des policiers et des soldats allemands en descendent. La rafle commence. Ils ont reçu pour mission d'arrêter 150 hommes de 18 à 40 ans. Après avoir pris le contrôle de ville, ils procèdent aux arrestations. Dans la rue, dans les maisons, jusqu'au collège de la ville, où des élèves, des professeurs, des surveillants sont emmenés. L'adjoint au maire, Antonin Allante, le capitaine de gendarmerie Paul Vercher et le docteur Emile Mercier sont également arrêtés.

Les prisonniers sont conduits à la gare et chargés dans des wagons à bestiaux. Après un passage par le camp de transit de Compiègne, la plupart sont déportés fin janvier vers le camp de concentration de Buchenwald, en Allemagne.

Le docteur Mercier connaît un sort différent mais tout aussi funeste. Son corps est retrouvé criblé de balles à Maillat dans l'après-midi du 14 décembre 1943.

Les autorités allemandes font placarder une affiche dans la ville justifiant la rafle. Ils expliquent qu'elle est la conséquence d'une agression menée contre un couple de nantuatiens mis à nu et recouverts de croix gammées.

Parmi les prisonniers se trouvant dans le train qui les emmène vers les camps nazis, une quarantaine d'entre eux parviennent à s'évader et échappent ainsi à la déportation.

La ville de Nantua porte encore de nombreuses traces mémorielles de cet événement tragique.

L'EXPOSITION

LE PARCOURS MUSÉOGRAPHIQUE

L'exposition s'ouvre sur la présentation d'une liste de 139 noms correspondant aux personnes arrêtées à Nantua le 14 décembre 1943, et identifiées à ce jour par le musée.

S'il existe plusieurs témoignages, dont certains conservés au musée, qui relatent cette rafle du 14 décembre 1943, peu d'archives officielles subsistent. C'est pourquoi, le musée a fait le choix de mettre en avant des parcours de personnes raflées à Nantua.

L'exposition présente notamment cinq portraits de personnes arrêtées à Nantua le 14 décembre 1943. Chaque parcours est illustré par une vitrine marquée du matricule correspondant et contenant des objets personnels liés à la déportation. La sélection des parcours exposés a été établie en fonction des informations dont disposait le musée et des collections qui y étaient rattachées.

L'historien Gilles Vergnon, spécialiste de la Seconde Guerre mondiale, a rédigé un texte présentant le contexte de cette rafle annonciatrice d'une période d'intenses représailles dans l'Ain, alors que les maquis se développent.

Le parcours se termine sur un texte expliquant le devenir des personnes arrêtées et les conséquences de cette rafle. Pour accompagner le visiteur, une frise chronologique parcourt les cimaises de l'exposition et permet de suivre le déroulement de cette tragique journée.

En complément, une borne multimédia propose de découvrir les différentes productions réalisées par des élèves des établissements de Nantua lors d'une action pédagogique menée avec le musée pour préparer la commémoration du 14 décembre 2023.

Dans la salle attenante à l'exposition, une projection d'extraits de témoignages donne la parole aux acteurs de l'époque. On peut ainsi écouter le récit de Jean Rogier, élève au collège Bichat et raflé avec d'autres camarades ; également celui de René Collet, jeune apprenti de 17 ans arrêté et évadé du train de déportation ; et enfin Paulette Mercier, pharmacienne, épouse du docteur Emile Mercier, engagée à ses côtés dans la Résistance et qui relate l'arrestation de son mari.



Reproduction sur le socle d'une vitrine du matricule et du triangle rouge d'Edouard Seillez © Département de l'Ain

Parmi les parcours identifiés, documentés et reliés à des collections, le musée a choisi d'en présenter cinq qui illustrent les différentes destinées des personnes raflées.

• Edouard SEILIEZ

Professeur au collège Bichat, il est arrêté avec un groupe d'élèves, d'enseignants et de surveillants dans l'enceinte même de son établissement scolaire. Déporté à Buchenwald, puis transféré vers des kommandos, il survit et rentre en 1945.

• Gabriel GAY

Vicaire à Nantua, Gabriel Gay décide de se rendre volontairement auprès des personnes raflées en gare de Nantua. Déporté avec ses compagnons d'infortune vers le camp de concentration de Buchenwald, il tente de leur apporter réconfort et espoir jusqu'à son exécution le 11 avril 1945 au camp de Hradischko (République Tchèque).

• Simon PERNOD

Simon est commerçant à Nantua. Arrêté et déporté au camp de Buchenwald, il fait partie des survivants rentrés en 1945. Il prend la tête d'un comité qui se donne pour mission d'ériger un monument en mémoire des déportés. Le projet aboutit à la création d'une œuvre du sculpteur Louis Leygue, installée au bord du lac à Nantua et inaugurée en 1949.

• Claudius GENET

Mécanicien automobile et engagé dans la Résistance, Claudius Genet est pris la rafle, arrêté sur son lieu de travail. Il est déporté au camp de Buchenwald, puis à celui de Dora (Allemagne), où les conditions des prisonniers sont encore plus difficiles. Il y décède des suites d'une pneumonie le 23 avril 1944.



Claudius Genet
© Mémoire de la Déportation dans l'Ain

• Pierre PERRIN

Avec son épouse, il tient une charcuterie à Nantua. Depuis septembre 1943, il fait partie de la Résistance au sein de l'Armée secrète. Dénoncé, il est arrêté le 14 décembre 1943. Déporté au camp de Buchenwald, il est transféré vers celui de Flossenbürg (Allemagne) en février 1944, puis à Hradischko (République tchèque) où il est fusillé le 11 avril 1945. Ses cendres sont ramenées à Nantua le 14 décembre 1946.

L'ACTION PÉDAGOGIQUE - « COMMÉMORATIONS 2023 DE LA RAFLE DU 14 DÉCEMBRE 1943 »

Chaque année, une commémoration a lieu dans la ville le 14 décembre. Cette année 2023 marque les 80 ans de cette rafle. C'est pourquoi, un projet pédagogique a été élaboré par le musée, afin d'intégrer des élèves des établissements secondaires de Nantua à cette commémoration particulière. Ce projet a mobilisé 82 élèves :

- 23 collégiens (4^e B du collège Xavier-Bichat)
- 45 lycéens (1^{ère} du lycée Xavier-Bichat)
- 14 lycéens professionnels (1^{ère} bac pro du lycée privé professionnel rural)

Voici les séquences qu'ils ont suivies :

• Introduction au projet (novembre 2022)

Après un temps commun d'introduction en présence des associations mémorielles, les élèves ont suivi une visite guidée du musée sur le thème de la rafle du 14 décembre 1943.

• Atelier photographie (décembre 2022)

Avec la photographe Morgane Monneret, les lycéens ont découvert la pratique de la photographie et ont produit des clichés de lieux de mémoire de Nantua liés à la rafle du 14 décembre 1943.

- **Atelier d'écriture (janvier-février 2023)**

Avec la Compagnie du Bord de l'eau, les lycéens ont écrit 14 textes inspirés des parcours documentés de 14 rafles du 14 décembre 1943.

- **Conférence (avril 2023)**

Gilles Vergnon, historien spécialiste de la Résistance et des maquis, est intervenu devant les élèves pour une présentation historique du contexte de la rafle du 14 décembre 1943.

- **Atelier podcast (mai-juin 2023)**

Avec la Compagnie du Bord de l'eau, les lycéens ont écrit un scénario et ont réalisé le montage de cette création sonore.

- **Mise en voix de 14 textes (mai 2023)**

Les collégiens ont mis en voix les 14 textes écrits par les lycéens avec l'aide de la Compagnie du Bord de l'eau.

Toutes ces productions sont à retrouver dans la borne multimédia de l'exposition.



Atelier photo au lycée Bichat
© S. Champonnois/Département de l'Ain



Enregistrement des lectures à voix haute au collège Bichat
© S. Champonnois/Département de l'Ain

LES COLLECTIONS

Peu de documents officiels subsistent de cette rafle perpétrée à Nantua. Néanmoins, le musée a pu se procurer des reproductions de l'affiche placardée par les autorités allemandes après la rafle. De même, les Archives départementales du Rhône ont transmis une copie du télégramme envoyé par le Préfet de l'Ain, au soir du 14 décembre 1943, au Cabinet du ministère de l'Intérieur afin d'avertir ses supérieurs de l'événement.

Faire parvenir au Bureau des Courriers de la Préfecture de l'Ain.	Cochet de la Poste	Bureau du Courrier	Partie à remplir par le					Cabinet	Partie à remplir par le Service expéditeur		
		N° de transmission 360 Visa	TÉLEGRAMME OFFICIEL. Urgent... LETTRE EXPRESS MESSENGER.					Téleg. chiffré	Service d'origine	SECRET	Visa
			OPEED CLAIR CONFIDENTIEL					Lettre express	GAB/R	TRÈS SECRET	du
	A la charge de	TAXE	N°	MOTS	DATE	HEURE	Messenger OPEED	No d'entreg.	SECRET RÉSERVE	Chief de Division	
	A la charge de						No de transmission 360	Date	Normal.		
							Heure de Départ 2000	14/12/43	Urgent.		
								Heure	Très Urgent.		
							PRÉFET { RHÔNE RÉGION LYON à				
							INTERIEUR POLICE CABINET				
Texte à transmettre	<p>00360 CLAIR CONFIDENTIEL-Police Allemande a procédé ce jour à opération massive région NANTUA et OYONNAX-stop-cent cinquante hommes de dix-huit à quarant ans arrêtés et envoyés en ALLEMAGNE-stop-Raison donnée: arrestation par terroristes le 6 décembre de M. et MME FAXAN qui ont été promènes une fois déshabillés dans rues NANTUA et OYONNAX avec croix-gamée dessinés dans le dos-stop-Vous signale d'autre part que cadavres MM. MARECHAL, Maire OYONNAX et SONTORNAX, Président Légion précédemment arrêtés par autorités Allemandes ont été retrouvés-stop-Police Allemande auprès de laquelle j'ai élevé ferme protestation m'a dit qu'ils ont été abattus alors qu'ils tentaient de s'enfuir-stop-Ont été découverts également cadavres MM. ROCHAUX industriel et MERCIER, médecin à OYONNAX. 2000/14/12 NANTUA</p>										

Télégramme rédigé le 14 décembre 1943, par le Préfet de l'Ain et adressé au Cabinet du ministère de l'Intérieur © Archives départementales du Rhône, 182W269

De plus, le musée possède dans ses collections des objets personnels appartenant aux personnes rafées et déportées. Vêtements de déportation, objets ramenés du camp de concentration, permettent de redonner à chacune son identité, sa personnalité. On peut ainsi découvrir la veste rayée bleu et blanc portée par Simon Pernod durant sa captivité. En effet, à leur arrivée au camp, les prisonniers sont dépouillés de tous leurs effets personnels. Chacun reçoit une tenue de bagnard, taillée dans un tissu grossier. Elle porte le matricule attribué au prisonnier, en lieu et place de ses nom et prénoms, ainsi que symbole qui indique la catégorie du prisonnier. Les Nantuatiens déportés à la suite de cette rafle se verront tous attribuer un triangle rouge. Cela indique qu'ils sont considérés comme prisonniers politiques, des ennemis du régime nazi. La lettre qui figure au centre du symbole, renvoie, elle, à la nationalité du prisonnier. Il faut préciser que la langue des camps nazis est l'allemand. Par conséquent, le F que l'on trouve sur les triangles des prisonniers français renvoie à Franzoze (français en allemand).

L'exposition présente également la correspondance entre les prisonniers et leurs proches. Les prisonniers « ordinaires » pouvaient envoyer des sortes de cartes postales rédigées en allemand, pré-remplies et qu'ils complétaient. La formule « Ich bin gesund » (« je suis en bonne santé ») y figurait systématiquement. La censure et le contrôle étaient très stricts.

Certains prisonniers ont ramené de déportation de petits objets personnels comme des gages de la réalité de leur expérience concentrationnaire. Ces objets individualisent et humanisent le prisonnier dans cet univers mortifère où tout est fait pour déshumaniser et ôter toute identité.



Gamelle d'Edouard Seillez © N. Le Baut / Département de l'Ain

On trouve, par exemple, dans la vitrine consacrée à Edouard Seillez, sa gamelle ramenée en 1945. Celle-ci servait à recevoir la maigre ration de soupe quotidienne. Elle porte son numéro de matricule.

D'autres objets ont été ramenés par des compagnons d'infortune et remis aux proches d'un prisonnier. Les amis de déportation de Pierre Perrin ont ramené avec eux un briquet, une tabatière, une pierre portant des encoches, lui ayant appartenu durant sa captivité. Ils les ont rendus à son épouse à leur retour. Le corps de Pierre ayant été incinéré par les nazis, il ne subsistait rien d'autre de lui, c'est pourquoi ces petits objets portent une grande valeur symbolique.

PROGRAMMATION AUTOUR DE L'EXPOSITION

Du 1^{er} septembre au 15 novembre : visite guidée de l'exposition « La rafle du 14 décembre 1943 – Parcours de vie »

Durée : 1 heure

Tarifs : 9 € adulte / Entrée du musée incluse / Sur réservation



CRÉDITS D'EXPOSITION

La Direction du patrimoine et des sites culturels remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires pour leur implication et leur soutien dans la réalisation de cette exposition.

CONCEPTION DES CONTENUS

Sous la direction de Marina-Pia VITALI, directrice du patrimoine et des sites culturels

Jasmine COVELLI, adjointe à la directrice - responsable du service scientifique

Séverine CHAMPONNOIS, médiatrice culturelle

Nathalie LE BAUT, médiatrice culturelle et chargée de valorisation des collections

Agathe GAUBERT, relecture ortho-typographique

Gilles VERGNON, historien, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Lyon

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Office national des anciens combattants et victimes de guerre de l'Ain

Collège Xavier Bichat, classe de 4^e B : B. BONNEVILLE, G. HEZARD et V. VIALLE

Lycée Xavier Bichat, classe de 1^{ère} : M. DALIN, J-P. FEY et P. MARTINEZ

Lycée privé professionnel rural de l'Ain, classe de 1^{ère} Bac pro : C. BONTIKOUS et D. HYVERNAT

PARTENARIATS CULTURELS

Association Mémoire de la Déportation dans l'Ain

Compagnie du bord de l'eau, Sonthonnax

Morgane MONNERET, photographe, Ceyzériat

COLLECTIONS PUBLIQUES

Direction du patrimoine et des sites culturels de l'Ain / Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain

Archives départementales de l'Ain

COLLECTIONS PRIVÉES

Claude MOREL

Famille SEILIEZ

SCÉNOGRAPHIE

Direction des Ressources Techniques :

Patrick BERNARD, adjoint technique

Pierre FOURNIER, adjoint technique

Luc MARTINOT, responsable de l'atelier muséographique

Réalisation audiovisuelle

Société Le Sorgia productions

Conception graphique

Anne-Isabelle GINISTI



INFORMATIONS PRATIQUES

Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain
3, montée de l'Abbaye - 01130 Nantua
Tél. 04 74 75 07 50
musee.resistance@ain.fr

OUVERTURE

Du 15 mars au 15 novembre 2023
Tous les jours, sauf le mardi
De 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
Ouvert les jours fériés, sauf le 1^{er} mai et le 15 août

Groupes : sur réservation

ANIMATIONS SUR RÉSERVATION

Tél. 04 74 75 07 50 / Mail : musee.resistance@ain.fr
Pour valider votre inscription, vous devez recevoir un mail de confirmation.

ACCÈS

45 min de Bourg-en-Bresse
1 h de Lyon et de Genève

- Depuis Lyon par l'autoroute, prendre l'A42 direction Bourg-en-Bresse/Genève jusqu'à Pont d'Ain, puis prendre l'A40 direction Genève, sortie n° 8 Saint-Martin-du-Fresne
- Depuis Genève par l'autoroute, prendre l'A40 direction Bourg-en-Bresse/Lyon, sortie n° 9 Sylans
- Depuis Paris par l'autoroute, prendre l'A40 direction Genève, sortie n° 8 Saint-Martin-du-Fresne

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.patrimoines.ain.fr / rubrique musées
www.facebook.com/MuseeResistanceDeportationAin



musée de France



AIN⁰¹
le Département